

FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE VIE

Cerner le cadre juridique, économique et fiscal de l'assurance vie

1 JOUR, 7 HEURES

ASSURANCE DE PERSONNES

CODE : AAP21

Objectifs de la formation

Posséder les indicateurs clés du marché de l'assurance vie

Intégrer les aspects juridiques, économiques et fiscaux dans ses contrats d'assurance vie

Exercer son devoir de conseil et information en conformité avec la réglementation

Animée par

- COURAULT Fabrice
Président,
NOSTROMO

Public concernés

- Responsables et Chargés de clientèle; Commerciaux; Courtiers; Intermédiaires; Souscripteurs et Rédacteurs; Réseaux salariés des organismes d'assurance

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Promotion estivale - L'Argus de l'assurance Formations : 895,50 €HT
- Tarif général : 995,00 €HT

Préambule

- Vue d'ensemble du marché de l'assurance vie et de ses grands indicateurs

Décrypter le contrat d'assurance vie, ses intervenants et ses modalités

Cerner les obligations des professionnels de l'assurance

Respecter la gouvernance et surveillance produit (POG) : proposer le bon contrat à la bonne cible

Placer l'assurance vie moderne au sein des différents marchés

- Identifier les différents contrats
 - Comprendre le lien entre l'assurance vie et le marché de l'épargne (par rapport à l'épargne retraite, valeurs mobilières)
 - Comprendre le lien entre l'assurance vie et le marché de la prévoyance et de la transmission (par rapport à la prévoyance collective, les contrats obsèques, la GAV...)
-

CAS PRATIQUE Applications pratiques

- Échanges sur les différentes situations rencontrées et étude de différents cas de souscriptions complexes
 - Étude des différentes étapes de l'information pré-contractuelle et du devoir de conseil
-

Appréhender les obligations de conseil et d'information notamment dans le cadre de la DDA

- Connaître le cadre réglementaire de la protection de la clientèle
 - Cerner les impacts des dernières directives sur le renforcement du devoir de conseil et les apports du numérique
 - Comprendre l'importance du recueil d'informations pour une souscription sécurisée
 - Produire les documents liés à l'information pré-contractuelle : les informations relatives au distributeur, le document d'information clé (DIC ou KID) sur le contrat, les documents d'information sur les supports (DICI) et les évolutions (PRIIPS...) et la notice d'information et les éléments requis
-

Formaliser le devoir de conseil renforcé

- Informations à recueillir auprès du prospect et futur client
 - Faire une déclaration d'adéquation personnalisée
 - Suivre le conseil dans le temps
-

CAS PRATIQUE Applications pratiques

- Identification des risques liés à ces obligations par référence à la jurisprudence et à la soft law
- Focus sur la transparence des coûts

Aspects économiques : connaître le fonctionnement et les composantes financières d'un contrat d'assurance vie

Comprendre le contexte économique et réglementaire et ses impacts sur les fonds euros

Distinguer les supports, leur répartition et la rémunération des contrats

- Les fonds euros (classique ou dynamiques) et la garantie de capital
 - Les unités de compte, les risques liés
 - L'alternative de l'euro-croissance mono ou multi-support, les fonds euro croissance classique et fonds euro croissance Pacte
 - Conseiller une assurance vie multi-supports dans le cadre d'une stratégie de diversification financière ou de gestion fiscale du patrimoine
-

Frais de gestion

Identifier les apports et conséquences de la loi Pacte

CAS PRATIQUE Application pratique

- Analyse d'une police d'assurance vie
-

Aspects civils : comprendre la notion de souscripteur et de bénéficiaire

Identifier la qualité, la capacité et le droit du souscripteur

Comprendre la notion de consentement dans les assurances en cas de décès

Connaître les éléments liés au bénéficiaire

Connaître les droits du bénéficiaire en fonction des situations

Le cas des souscriptions par les personnes protégées (réforme de la justice) et le cas particulier des contrats obsèques

La saisissabilité du contrat d'assurance vie

Le contrat d'assurance vie et la situation matrimoniale

CAS PRATIQUE Exercice

- Identifier le bénéficiaire en fonction de la rédaction de la clause bénéficiaire
 - Les différentes articulations entre assurance vie et régime matrimoniaux
-

Identifier les aspects fiscaux des contrats d'assurance vie à leur dénouement

La fiscalité en cas de vie

- Quote-part taxable, prélèvements (libératoire forfaitaire, sociaux), durée fiscale, les différents régimes
-

La fiscalité en cas de décès

- Appréhender l'information des héritiers et des services fiscaux (ficovie, déclaration ...)
 - Le principe de taxation spécifique et les exceptions (primes manifestement exagérées, donation indirecte)
 - Taxations spécifiques de l'assurance vie Art.757b et 990i
 - Cerner les effets des prélèvements sociaux sur la transmission du capital décès
-

Cerner les cadres fiscaux spécifiques

- Cadres fiscaux spécifiques : enveloppe (PERP, Madelin ...), handicap et survie
 - La fiscalité spécifique des rentes assurance vie par rapport à celles issues de l'épargne retraite et du PEA
 - Faire le point sur la fiscalité de l'assurance-vie dans le cadre de l'impôt sur la fortune immobilière
 - (calcul de l'assiette taxable en cas de SCPI, SCI...plafonnement...)
-

CAS PRATIQUE Applications pratiques

- Étude de cas et étude comparative
-

Dates

Classe virtuelle

Paris

2 matinées : 9, 13 septembre 2021 25/11/2021

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par E mail aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 0170 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistique@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.